

Personnes présentes :	M. Michel Byette M. Claude Ferron M. Pierre Montreuil M. François Dubois Mme Mariannick Mercure	président vice-président administrateur administrateur et représentant des usagers du transport adapté administratrice
Personnes absentes :	Mme Valérie Renaud-Martin M. Philippe Lauzon	administratrice administrateur et représentant des usagers du transport urbain
Personnes ressources :	Patrice Dupuis Roxanne Loranger Caroline Cinq-Mars	Directeur du service de transport Directrice- ressources humaines et secrétaire corporative Directrice des services administratifs et Trésorière

1. Mot de bienvenue du président

M. Michel Byette, président de la STTR, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

(114-20) IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Montreuil
APPUYÉ DE : M. Claude Ferron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3. Adoption du budget 2020 amendé

(115-20) IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Mariannick Mercure
APPUYÉE DE : M. François Dubois

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE soit amendé le budget 2020, en y ajoutant une contribution de 400 000\$ de la ville de Trois-Rivières dans le secteur urbain, portant ainsi le montant de la contribution municipale totale à 8 262 600\$, la dépense en administration à 1 698 700\$ et le total des revenus à 18 102 800\$.

QUE conformément à l'article 116 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (R.L.R.Q., c. S-30.01), le budget amendé pour l'année 2020 soit transmis à la ville de Trois-Rivières pour adoption.

ADOPTÉE

4. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Claude Ferron
APPUYÉ DE : M. Pierre Montreuil

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente assemblée soit levée à 8h45

ADOPTÉE

M. Michel Byette
Président

Mme Roxanne Loranger
Secrétaire corporative